



Le 12 janvier 2026,

HOSPITALITY : LA COLÈRE NE REDESCEND PAS

Ce Lundi 12 janvier 2026, les bases TST de la DR Auvergne ont reconduit leur mouvement de grève (zéro chantier investissement et raccordement producteurs) et réaffirment fermement leur opposition au projet «Hospitality».

Les nouvelles propositions apportées vendredi 9 janvier par la Direction Régionale Auvergne en concertation avec la DFP (Direction Formation Professionnelle) d'ENEDIS, **n'apportent toujours aucune réponse satisfaisante aux revendications du personnel TST d'AUVERGNE.**

La DR Auvergne annonce : « qu'à compter du 12 janvier 2026 et jusqu'à la mise en production de l'outil « Résa Restauration DFP », les frais de restauration du soir engagés dans le cadre de stages de formation d'une durée supérieure ou égale à trois semaines consécutives, réalisée sur les campus de Lille et d'Ottmarsheim, pourront faire l'objet d'un remboursement aux frais réels, dans la limite des montants fixés par le barème des IEG. »

« Concernant les week-ends dans le cas où un agent ne rentre pas entre 2 semaines de stages, et lorsque l'agent a demandé une prise en charge de l'hébergement par Hospitality, les repas du week-end seront remboursés sur la base du forfait. Et un véhicule de location pourra être mis à disposition au cours du week-end. »

Les agents TST d'Auvergne, demandent une nouvelle fois, d'avoir le choix du recours ou non à l'outil « Hospitality ».

Les agents refusent de se voir impactés par des économies fictives sur le dos du personnel au détriment de leurs libertés individuelles.

LA CGT EXIGE ÉGALEMENT, POUR LES TST, A MINIMA DEUX NR AFIN DE RECONNAÎTRE LEUR POLYVALENCE ET LA DIFFICULTÉ DE LEUR MÉTIER, REVENDICATION INSCRITE DANS LE CAHIER REVENDICATIF ET SOUTENUE PAR LA MOBILISATION DES SALARIÉS !

LA PÉTITION MASSIVEMENT SOUTENUE PAR LES AGENTS DE LA DR AUVERGNE EST ACTUALISÉE CHAQUE JOUR ET RESTE À VOTRE DISPOSITION AUPRÈS DES AGENTS TST.